



SAS EOLA Développement, 120 rue de Hoëdic, 44850, Ligné - Sté par Actions Simplifiée à capital variable - RCS Nantes 789 573 425  
<http://eoliennes-ancenis.fr/> [sas-eola@eoliennes-ancenis.fr](mailto:sas-eola@eoliennes-ancenis.fr)

## Une étape importante pour EOLA

Par Jean Rabian

Ce N°2 d'EOL'Acteurs précède un évènement important dans la vie de la SAS EOLA développement la tenue de la première AG de la SAS réunissant l'ensemble des associés, et l'entrée de la SELA dans le « tour de table » de la SAS.

Coté développement du parc, la 1<sup>ère</sup> phase qui fixe l'état initial de la zone de projet se termine. Nous disposons maintenant des rapports intermédiaires qui vont nous permettre de préciser les scénarios d'implantation et le choix des turbines.

## Etudes du projet Eolandes Teillé

Par Jean Martin Cheverau

Le rapport intermédiaire à 6 mois contracté auprès de SWD (*Site à Watt Développement*) donne des résultats très encourageants:

- Foncier, 2 signatures manquent pour finaliser la maîtrise, mais les propriétaires sont OK
- Faune Flore : pas de difficulté majeure, éloigner les bases d'éoliennes à mini 50 m des haies (*zone de chasse et gîte des Chauves-souris*)
- Acoustique : pas encore de résultat (*les sonomètres ont enregistré les bruits ambiant pendant 15 jours*)

Les résultats au prochain C/R et EOL'Acteurs

- Paysage : le peu de végétation laissée après le remembrement, nous amènera à proposer de replanter des haies avec l'aval des propriétaires et en concertation avec la commune (*bordure de sentier pédestre*)
- Nous devrions d'ici l'AG avoir fait le choix de 3 ou 4 modèles d'aérogénérateurs, afin d'approfondir les performances en fonction des vents, de l'acoustique et des scénarios d'implantation.
- Le planning établi avec notre partenaire SWD à glissé d'environ 4 mois. Le dépôt du permis de construire devient de ce fait plus probable en Septembre qu'en Juin, comme initialement prévu.

Conseil de Direction de la SAS EOLA Développement :

Jean-Martin Cheverau, Président

Olivier Kriegk, Directeur général

Jean Rabian, collègue des fondateurs

Philippe Branchereau, collègue des clubs

Membres suppléants :

Gérard Dupuis, Thierry Guillet, Eric Juncker

## Gestion de la SAS

Par Olivier Kriegk

Nos ressources sont constituées exclusivement par le capital versé par les fondateurs et les citoyens, souvent regroupés en club. Depuis le premier bulletin, la situation a peu évolué, mais on comptabilise précisément 226 450 € de capital à mi-février. Cela est suffisant pour honorer les commandes d'études en cours, mais le Conseil de Direction souhaite étoffer ces moyens, à la fois en nombre de citoyens mobilisés, et aussi en moyens financiers. En effet, l'horizon de notre projet s'éclaircit et nous commençons à contacter les fournisseurs d'éoliennes, et demain les partenaires financiers. Plus notre structure sera forte, plus elle sera crédible dans ces contacts.

Par ailleurs, nous souhaitons que les citoyens restent clairement majoritaires dans le développement du projet, vis-à-vis de notre prochain partenaire SELA.

Il est donc proposé à chaque CIERC de continuer à mobiliser de nouveaux membres, et pour ceux qui souhaitent augmenter leur participation, il est possible de l'abonder jusqu'à un maximum de 1000 actions, soit 10 000 € en cumulé par personne physique, de préférence avant la prochaine AG.

ATTENTION : le Conseil de Direction, compte tenu de l'évolution favorable de notre projet et de la diminution (relative) du risque, va proposer à l'assemblée générale du 5 avril d'augmenter le prix des actions, par le biais de la mise en place d'une prime d'émission. Concrètement, cela signifie qu'après cette décision, pour une même somme d'argent, le nombre d'actions obtenues sera plus faible. Toutes les explications et précisions seront apportées au cours de l'assemblée générale.

